



## PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS

CABINET DU PREFET  
Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles  
Tél. : 03.21.21.20.57  
Affaire suivie par Philippe GUILLERM  
E-mail : philippe.guillerm@pas-de-calais.gouv.fr

ARRAS, le 28 juin 2011

### LE PREFET DU PAS-DE-CALAIS

à

Mesdames et Messieurs les Maires du Pas-de-Calais

*En communication à Mesdames et Messieurs les  
Sous-préfet d'Arrondissement*

**Objet** : Plan VIGIPIRATE  
**Référence** : - Plan Vigipirate du 10 novembre 2006  
- Instruction de M. le Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités  
Territoriales et de l'Immigration en date du 21 juin 2011

Dans sa note citée en référence, M. le Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités Territoriales rappelle que le Gouvernement a décidé de maintenir le niveau d'alerte ROUGE. Toutes les mesures énoncées dans ses prescriptions du 05 mai 2011 sont reconduites.

Cette période de l'année impose une vigilance accrue. Il convient de tenir compte, d'une part, de la baisse des effectifs présents dans les services publics, et, d'autre part, de la concentration de personnes dans les lieux touristiques, les grands rassemblements festifs ou les établissements recevant du public.

C'est pourquoi, je vous renouvelle donc mes instructions du 09 mai 2011 en attirant votre attention sur la nécessité de sensibiliser à nouveau les responsables des principaux sites sensibles relevant de votre compétence ainsi que les organisateurs manifestations festives organisées sur votre commune en leur rappelant leurs obligations dans le domaine de la sûreté et les en invitant à transmettre immédiatement tout élément suspect aux services de police ou de gendarmerie.

Je vous demande de me tenir informé des actions menées au sein de vos services ainsi qu'auprès des installations sensibles relevant de votre ressort et d'en contrôler l'application.

Mes services se tiennent à votre entière disposition pour vous communiquer toutes les informations complémentaires que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet,  
Le Sous-préfet, Directeur de Cabinet



Ivan BOUCHIER